



HAL
open science

Quand Marie-Chantal dit merde : sentiment linguistique et normes perceptives dans la haute société

Marie-Anne Paveau

► **To cite this version:**

Marie-Anne Paveau. Quand Marie-Chantal dit merde : sentiment linguistique et normes perceptives dans la haute société. Sentiment linguistique et discours spontanés sur le lexique, Université Paul Verlaine Metz, pp.41-63, 2009, Recherches linguistiques. hal-00485073

HAL Id: hal-00485073

<https://hal.science/hal-00485073>

Submitted on 20 May 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Marie-Anne Paveau
Université de Paris 13-Nord - EA 452 CENEL
99, av. J.-B. Clément - 93430 Villetaneuse
ma.paveau@orange.fr
<http://marieannepaveau.over-blog.com>

Quand Marie-Chantal dit *merde* : sentiment linguistique et normes perceptives dans la haute société

[...] à l'accent, au choix des mots, on sentait que le fond de conversation de la duchesse venait directement de Guermantes (Proust, *Le côté de Guermantes*).

La femme du monde est charitable dans ses paroles ; elle évite la moquerie, le mensonge, le blâme indirect ; elle s'oublie en écoutant les autres (Liselotte, *Guide des convenances*).

Élevée dans une ambassade, la comtesse avait l'art de changer le sujet de la conversation (Philippe Jullian, *Gilberte retrouvée*).

Introduction. La sociolinguistique française ne fréquente pas Marie-Chantal

Je souhaiterais dans cet article répondre à des questions qui se trouvent au croisement de la sociolinguistique, de la lexicologie-lexicographie et de l'épistémologie de la linguistique en France, en m'interrogeant tout particulièrement sur un objet identifiable en première et donc approximative analyse comme « le parler des classes dominantes » ou « le langage de la haute société ». Un de ses sociotypes français est le personnage fictif de Marie-Chantal créé par Jacques Chazot dans les années 1950, ma principale informatrice, ce qui explique mon titre.

Cet objet possède une existence effective dans le champ de la linguistique dite populaire ou spontanée ou profane¹, en l'occurrence ici une *sociolinguistique* profane, puisqu'un large corpus mondain et humoristique témoigne de l'existence d'un sentiment linguistique spontané sur des formes langagières, en particulier lexicales, réputées « snobs » ou « aristocratiques ». Cela implique les deux interrogations suivantes, l'une théorique et méthodologique et l'autre plus épistémologique. Premièrement, si cet objet existe bel et bien dans les perceptions ordinaires, ce que je vais montrer, a-t-il un statut et lequel dans le champ de la sociolinguistique dite savante ? Deuxièmement, quels sont les rapports entre ces deux types d'appréhension de la langue, profane et savant, et peut-on montrer l'existence d'un continuum entre les deux, ce qui aurait pour

¹ Sur la définition et la situation de la linguistique populaire ou *folk linguistics*, voir pour la France Paveau 2005, 2007, 2008a, Paveau, Rosier 2008, Achard-Bayle, Paveau 2008. Pour une synthèse du domaine aux États-Unis, voir Preston, Niedzielski 2000.

conséquence de faire de la linguistique populaire une forme de linguistique articulable avec la linguistique savante ?

Mon corpus est constitué d'un ensemble de guides de savoir-vivre, de guides d'expression, de romans et d'essais mondains français entre 1925 et 2005 (ce que j'appelle la littérature de « l'esprit français », voir Paveau 2007), contenant des appréciations, des prescriptions et des interdictions lexicales. L'empan chronologique de ce corpus ne permet pas que se manifestent d'évolutions notoires et le discours est, à peu de choses près, assez stable dans ce type d'ouvrage sur les 80 ans de pratiques que j'ai sondées. Je ne proposerai donc pas de traitement diachronique de la question, me concentrant plutôt sur l'objectif précisé plus haut : l'examen de l'hypothèse d'un sociolecte des classes dominantes.

Les remarques contenues dans le corpus se situent à un niveau intermédiaire entre prescription et représentation, et devraient être complétées par le niveau représentationnel dans la littérature (dans le cadre duquel existent encore très peu de travaux, sur le modèle de Bordas 1997) et par le niveau empirique des descriptions linguistiques par enquêtes de terrain pour le moment inexistantes. Je me limite ici au lexique et aux zones d'articulation entre le lexique et les dimensions pragmatique et conversationnelle-du discours.

Je me propose d'organiser ma réflexion sous forme de réponses aux trois questions suivantes :

1. Existe-t-il un langage ou parler grand bourgeois et/ou aristocratique ?
2. Qui est Marie-Chantal ? (au sens de : quelle locutrice et quelle informatrice est-elle ?)
3. Quels sont les traits lexico-pragmatiques du parler des classes dominantes (d'après le corpus et les analyses de la linguistique spontanée) ?

1. Existe-t-il un langage ou parler bourgeois et/ou aristocratique ?

La question recèle de multiples enjeux, à la fois sociologiques et linguistiques, terminologiques et conceptuels. Pour ne pas simplifier les choses, l'idéologique et le culturel imprègnent assez fortement toute mise en relation entre productions langagières et classes ou hiérarchies sociales.

1.1. Le parallèle entre langage et classe sociale

Il n'existe pas de parallèle strict entre langage et classes sociales, mais plutôt des circulations de traits à travers les réseaux sociaux. Le débat entre Basil Bernstein et William Labov sur la question est bien connu, le premier estimant que les classes informent profondément les parlers parce qu'elles touchent les systèmes symboliques, le second pensant que les différences langagières sont superficielles et n'indiquent pas des formes expérientielles différentes. À leur suite, et à celle de sociolinguistes français comme Frédéric François et d'autres, je prends garde à ne pas confondre des « conduites langagières complexes et des formes linguistiques » (François 1983 : 11) : il existe en effet peu de phénomènes sociaux codés strictement par une seule forme (les manifestations d'élégance passent par l'articulation, le lexique, l'intonation, etc.) et inversement une forme langagière peut coder plusieurs traits sociaux (l'utilisation de l'argot signale la grossièreté populaire, mais également estudiantine ou mondaine, l'une des compétences langagières de Marie-Chantal étant de jurer comme un charretier, comme on le verra plus loin). La place me manque ici pour traiter la pertinence de la notion de classe sociale, mais je rappellerai cependant que, mise au placard des antiquités sociologiques dans les années 1970, elle revient en force actuellement sous l'impulsion de jeunes historiens, philosophes et sociologues qui, témoins des nouvelles inégalités et fractures sociales variées qui structurent parfois silencieusement les sociétés contemporaines, proposent de nouvelles pratiques scientifiques et méthodologiques inspirées du marxisme (pour une synthèse de ce débat, voir Pfefferkorn 2007).

Sur le plan des discours et des représentations, les choses sont évidemment différentes et les catégories socio-langagières de l'élite, présentées comme des données objectives, sont bien mieux définies, et ce depuis les débuts du français, comme le montre le cavalier survol qui suit. Dans les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, le père Bouhours, remarqueur, consacre un long passage à la figure

du roi présenté comme le détenteur du modèle de la pureté de la langue : « Il n'y a personne dans le Royaume qui sçache le François comme il le sçait » (1947 [1671] : 92). Dans le *Dictionnaire raisonné de la politesse et du savoir-vivre du Moyen Âge à nos jours*, l'universitaire Emmanuel Bury précise par exemple que « la distinction sociale a pour corollaire immédiat la distinction lexicale et grammaticale » (Montandon (dir.) 1995, article *Langage*). Dans son ouvrage sur le bon français, l'académicien Maurice Druon donne comme exemples du bon style des ordres de Louis XIV et de Napoléon dotés d'un « laconisme efficace » (1999 : 201).

Si la stricte correspondance entre formes langagières et appartenances de classe n'est pas défendable scientifiquement, les réalités langagières et sociales étant profondément complexes et évolutives, elle n'en existe pas moins, sur le plan des représentations et des usages : aux dominants les formes langagières réputées légitimes et élégantes, aux dominés les formes fautives et grossières.

1.2. Problèmes terminologiques : le nom des classes

Quand on évoque cette mise en relation éventuelle entre langage et classes sociales, on identifie immédiatement dans les travaux anglo-saxons et français des notions comme « langage populaire », « français ordinaire » ou « français argotique », qui n'ont pas de symétrique du côté des classes dominantes. Denise François a en effet promu le « langage populaire » comme objet pour la sociolinguistique (années 1980), Pierre Guiraud et Françoise Gadet ont parlé de « langue populaire » (années 1990), et la seconde a ensuite expliqué dans plusieurs articles pourquoi elle a fini par adopter *français ordinaire* ou même *vernaculaire* (voir par exemple Gadet 2002 et 2003).

On sait bien en effet que les termes et notions de *peuple* et *populaire* correspondent à un dispositif de représentations et à un imaginaire social (ce point est magistralement démontré par Bourdieu 2001), mais qu'en même temps ils possèdent une réelle efficacité dans l'organisation des images et des rôles sociaux. Les travaux sur les « réseaux sociaux dominés » ont donc souvent conservé les termes *peuple* et *populaire*, comme le montre par exemple le volume collectif du Ceted sur les voix du peuple (Petitjean, Privat 2007). On a parfois adopté des dénominations politiquement (linguistiquement ?) correctes, ou non d'ailleurs, l'appréciation étant très instable selon les contextes : je mentionnerai *couches* ou *populations défavorisées* et *milieux peu favorisés*. Mais on rencontre également des dénominations au contraire très frontales : Marie-Agnès Auvigne et Michèle Monte emploient l'expression *milieu sous-prolétaire* dans leur travail sur la syntaxe du français parlé dans un corpus de la région parisienne (Auvigne, Monté 1982).

Mon objet n'étant pas les « réseaux sociaux dominés », je ne prends pas parti dans ce débat, mais à la suite de Françoise Gadet j'emploie *français ordinaire* ou *vernaculaire* sans être particulièrement dérangée par *populaire*.

Dans le cas des élites, le problème est plus simple puisqu'il n'y a pas de tradition dénominative : employer *classes dominantes* (ce qui est mon choix), c'est adopter l'héritage de Pierre Bourdieu, accepter que fonctionne la notion de domination, mais c'est aussi insister sur le pouvoir économique et social. User de *grande bourgeoisie* et *aristocratie* comme l'historien Éric Mension-Rigau (1994), ou de *haute société* comme les sociologues Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon (1989, 2005, 2006), c'est plutôt insister sur la constitution historique et sociale de ces milieux.

Pour désigner l'ensemble des formes langagières socialement marquées, j'ai adopté *parler*, défini comme « manière de dire et de s'exprimer en lien avec le milieu social d'appartenance ou d'évolution », comme quasi-synonyme de *style* au sens anglo-saxon élargi (c'est-à-dire intégrant le degré de contrôle exercé par un locuteur sur son langage en rapport avec les contraintes contextuelles), et comme synonyme de *sociolecte* qui m'est moins familier. Je conserve *parlure* pour les effets littéraires. Donc je choisis plutôt d'employer la dénomination *parler ordinaire* (ou *populaire* le cas échéant) et *parler des classes dominantes*.

1.3. L'objet « parler des classes dominantes »

J'ai rappelé plus haut la grande instabilité et le caractère imaginaire de l'objet « français populaire », beaucoup travaillé par Françoise Gadet ces dernières années (elle le trouve « évanescent »), après des années d'exploration empirique de cette même variété :

Il est peu probable qu'il ait un jour été possible d'identifier l'objet purement idéologique qu'est le français populaire, mais c'est aujourd'hui moins que jamais le cas, parce qu'il se trouve relayé par des formes langagières diversifiées, porteuses de nouvelles identités. Néanmoins, une réflexion sur cet objet évanescent peut constituer le point de départ d'une étude de ce que font les locuteurs quand ils parlent dans des pratiques ordinaires non standard (Gadet 2002 : 49).

Elle fait sur la définition de cet objet une hypothèse très intéressante pour la constitution sociologique et linguistique d'un parler des classes dominantes :

Revenons pour conclure ce point sur l'hypothèse qu'une variété serait définie par une liste de traits linguistiques, en la confrontant à l'hypothèse inverse : *ce serait parce qu'une catégorie sociale a été historiquement construite que le linguiste y voit une façon de parler socialement identifiée, et la traite en variété*. Nos deux vernaculaires permettent une telle hypothèse : on parle de « langue des jeunes » à partir du moment où a été reconnue une question sociale des jeunes (Billiez, 2003) ; et on a parlé de « français populaire » parce qu'on a cru repérer du populaire, avec des manifestations politiques (même si les couches populaires changent) – (Gadet 2003 : 109 ; je souligne).

Le « parler des classes dominantes » permet aussi une telle hypothèse, puisque la catégorie sociale est historiquement construite, comme le montre l'histoire elle-même et les nombreux travaux sur la société française. Reste à comprendre et à expliquer pourquoi cet objet n'est pas posé comme tel pour la sociolinguistique française.

On peut aller chercher des réponses chez les historiens et sociologues qui ont travaillé sur cette catégorie sociale, et qui sont d'ailleurs extrêmement rares. Un historien à qui je faisais remarquer cette quasi-absence m'objecta qu'il existait des travaux sur les magistrats, les capitaines d'industrie, les évêques, les hauts fonctionnaires, etc. Mais il me citait des réflexions sur des élites professionnelles, et non des élites sociales. À ma connaissance, les chercheurs qui ont choisi de travailler sur les élites en empruntant l'entrée spécifiquement sociale, autrement dit l'entrée par la « distinction », sont très rares en France. J'en mentionnerai quatre : le sociologue Pierre Bourdieu qui pose dès les années 1970 l'objet « élite sociale » dans *La Distinction* ; ses « héritiers » et élèves les sociologues Monique de Saint-Martin (*L'espace de la noblesse*, 1993), et le couple Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon, qui, après avoir longtemps travaillé sur le travail à la chaîne, jettent dans les années 1990 leur dévolu scientifique sur les beaux quartiers, les châteaux, les comtesses et la chasse à courre (voir la bibliographie) ; enfin, l'historien Éric Mension-Rigau qui publie en 1994 une somme sur les aristocrates et les grands bourgeois français. Pourquoi aussi peu de chercheurs pour aller construire des « terrains » à Neuilly-sur-Seine, La Baule ou Courchevel ?

Le journal d'enquête des deux sociologues des beaux quartiers (Pinçon, Pinçon-Charlot 2005 [1997]) donne trois réponses à ce que Monique de Saint-Martin nomme pour sa part une « forte résistance à l'analyse sociologique » (1993 : 7) :

- D'abord, il n'y a tout simplement pas de contrats financés par l'État car il s'agit d'une classe « sans problème » dont l'intérêt social ou politique est quasiment nul ;
- Ensuite, peu de sociologues désireraient selon eux affronter des dissymétries sociales en leur défaveur et en particulier ce qu'ils appellent la « maîtrise discursive » des grands bourgeois :

Le grand bourgeois, plus que tout autre, apprend en effet très jeune à maîtriser son expression et à ne jamais trahir son affectivité ou ses pensées lorsque l'analyse de la conjoncture tend à lui montrer qu'il est préférable d'être sur ses gardes. ...

Les professionnels de l'expression orale que sont les hommes politiques et les hauts fonctionnaires, les familiers de la conversation brillante que sont les hommes du monde, par cette habitude de parler

et de maîtriser leur discours, sont des interlocuteurs particulièrement difficiles pour le sociologue (Pinçon, Pinçon-Charlot 2005 : 78).

– Enfin, précisent-ils, le climat politique et intellectuel d’après 1968, qui a largement contribué à l’installation du champ de la sociologie, ne prédisposait pas à aller enquêter dans les beaux quartiers. Les deux sociologues décrivent d’ailleurs les critiques dont ils ont fait l’objet de la part de leurs collègues : les classes dominantes constitueraient un objet illégitime et futile qui exercerait une fascination bien peu scientifique, au contraire des classes populaires qui fournirait à la sociologie un de ses objets les plus nobles. Monique Pinçon-Charlot et Michel Charlot précisent en effet que ce reproche n’est jamais apparu quand ils travaillaient sur la classe ouvrière, alors même qu’ils faisaient écouter le bruit du travail sur une chaîne de montage pendant leurs exposés. Ils épinglent pour finir assez sévèrement chez leurs collègues les « illusions de la petite bourgeoisie intellectuelle » (1997 : 56).

Si les travaux de Pierre Bourdieu et d’Éric Mension-Rigau fournissent quelques données langagières, il n’en est pas de même pour les trois sociologues qui ne mentionnent aucun élément langagier ou même stylistique. Dans la construction de cette hypothèse d’un parler des classes dominantes, je ne peux donc m’appuyer sur des études antérieures pour situer et délimiter mon objet, cantonnée pour le moment à la collecte empirique de matériaux dans le corpus profane (ici limités au lexique, comme je l’ai précisé plus haut). C’est au sein de ces matériaux, qui contiennent des données particulièrement intéressantes, que j’ai rencontré Marie-Chantal, locutrice idéale et informatrice hors pair (sur le plan méthodologique).

2. Qui est Marie-Chantal, comme locutrice et comme informatrice ?

Pour faire connaissance avec Marie-Chantal², le mieux est d’ouvrir un dictionnaire et de lire sa biographie, rédigée par Philippe Jullian dans le *Dictionnaire du snobisme*, qui l’inscrit dans la catégorie des « précieuses contemporaines » :

Marie-Chantal

Suivant un article paru il y a deux ans dans *Horizons de France* – « est le prototype de la femme du monde snob qui habite un appartement de douze pièces avenue Foch, passe ses week-ends à Dove et ses vacances à Saint-Trop, roule dans une jag (la sienne) ou dans une cad (celle de Peere), est mariée avec Gérard et a pour meilleure amie l’ineffable Gladys ».

Marie-Chantal est morte tuée par *Le Journal du dimanche* et les chansonniers. Son accent est entré dans le répertoire des cabarets en tournées de province, comme le « j’avions » des comiques normands. Elle était née entre la Comédie française et le Ritz quand l’esprit Rive Droite l’a emporté il y a bientôt dix ans sur Saint-Germain-des-Prés. Jacques Chazot lui a donné la parole, et François Mauriac a encouragé ses premiers pas, très brefs, sur la scène.

Succédant aux histoires de fous les histoires de Marie-Chantal sont des histoires de folles. Elle est issue d’un capitalisme inconscient, le gaspillage est, bien plus que le snobisme, le défaut de Marie-Chantal. Comme Monsieur Prudhomme représentait une pompeuse bourgeoisie, c’est à elle que le mot *snob* doit d’être devenu pour le grand public, synonyme d’élégant. Van Moppès fut le peintre des Marie-Chantal, Ghislaine et Gérard, du seizième à la Côte (Jullian 1992, entrée « Marie-Chantal »).

On repère dans cet extrait la mention ou la description non savante de certains traits langagiers, qui semblent définitoires du style locutoire du personnage : les abréviations (*Dove*, *cad*), les apertures (*Dove*, *peere*), et la présence d’un accent social, apparemment repérable à des traits phoniques.

² Le personnage et ses traits langagiers sont décrits en détail dans Paveau, Rosier 2008, chapitre 8. Voir également dans Paveau 2008a et consulter surtout Mettas 1979 qui est une étude phonétique complète du sociolecte parisien à partir d’enquêtes menées auprès de femmes de la grande bourgeoisie (« du faubourg Saint-Germain à la Muette » comme le dit le titre de l’ouvrage).

Il existe également une entrée *Marie-Chantal* dans le *Dictionnaire de la conversation* du *Crapouillot* dont le texte contient également des segments de sociolinguistique populaire remarquables (esprit et sens de la repartie, métadiscours sur la politesse, usages argotiques) :

Née de Jacques Chazot, danseur à l'Opéra, et de mère inconnue, Marie-Chantal, en quelques mois, a conquis, envahi, exaspéré Paris. [...] Marie-Chantal est née de Bois-Maudit, mais elle fume des Gauloises et sait parler au peuple. À l'orphelin d'Auteuil qui sera serrurier, elle dit :

– Comme Louis XVI. Enfin Capet pour vous.

Au mendiant qui lui dit « Merci », elle réplique :

– Merci qui ? [...]

Marie-Chantal s'est inscrite au Parti communiste, non par conviction mais « pour faire ch... Père ». [...] Marie-Chantal est moins un type qu'un miroir ; si tant de gens le haïssent, c'est parce qu'ils s'y reconnaissent. Pour désincarnée qu'elle soit, elle incarne assez bien la muflerie distinguée de cette bourgeoisie « éclairée » que l'on situe, par commodité, dans le XVI^e arrondissement. Si Marie-Chantal n'a pas l'épaisseur shakespearienne de la mère Ubu, si elle manque de lyrisme dans la goujaterie et de truculence dans le cynisme, ce n'est pas à son créateur qu'il faut s'en prendre, mais à l'époque. On a les Ubu qu'on mérite (Michel Perrin, *Crapouillot* 1956 : 16 ; entrée *Marie-Chantal*).

Elle semble également connue de Marina Yaguello qui la cite dans l'article « Ah ! qu'il est trou ce bonbon » de son recueil *En écoutant parler la langue* (un texte sur l'apposition) : « “Polo, le bonbon le plus trou !”, prononce la dame en se pâmant, très Marie-Chantal. Une pub au demeurant très réussie. Derrière l'inanité, le non-sens du slogan, se cache quelque chose qui fait sens » (Yaguello 1991 : 108 ; je souligne).

Elle est également mise en scène par Claude Chabrol dans un film de 1965, *Marie-Chantal contre le docteur Kha*, qui est une parodie des aventures de James Bond, où elle est jouée par Marie Laforêt, le scénario étant cosigné par Jacques Chazot et Claude Chabrol.

Je résume ce qui m'intéresse ici, c'est-à-dire les traits langagiers récurrents notés par tous ses descripteurs profanes, et qui font d'elle un vrai sociotype :

– des traits phonétiques, en particulier la fameuse aperturage de certaines voyelles, l'articulation « dentale » (Jullian 1960 : 2, voir l'extrait cité plus bas) et la propension à ne pas articuler les certaines syllabes, surtout les finales³ ;

– une attention très forte à la correction du langage pratiquée avec insistance (fréquentation des lieux communs puristes comme l'emploi de l'indicatif suivant *après que* ou celui de l'imparfait du subjonctif avec un optatif⁴) ;

– quelque chose, dans le contenu du discours, de l'ordre de l'inanité mondaine : Marie-Chantal parle, au sens propre, pour ne rien dire, c'est une championne de la conversation mondaine, celle que méprisent les tenants d'une parole pleine construisant la relation, mais à laquelle Kant donnait une vertu sociale forte, le maintien des liens sociaux, et dont on trouve le mode d'emploi dans tous les manuels de savoir-vivre. Dans son ouvrage sur la précieuse contemporaine, Jacques Chazot propose les réponses de Marie-Chantal au questionnaire auquel aurait répondu la danseuse Maria Taglioni (MT) :

Pour quelle faute avez-vous la plus grande tolérance ?

MT : La trop grande indulgence pour les siens

³ Ce trait, relevé par Proust, est ainsi illustré chez Philippe Jullian : « – Brrr ! je suis transi ! Le maît' baigneur devrait bien alimenter cet' chaudière. » M. de Chantal [le comte Amaury de Chantal] parlait comme les personnages de Gyp par petites phrases en avalant la moitié des mots. “Gaston, on attrape la mort dans vot' boîte !” » (Jullian 1956 : 54 ; voir également Jullian 1960 : 2 cité plus bas).

⁴ « Henriette V... J'ai dix-neuf ans et depuis un an je sors beaucoup avec Henri D... Je pense qu'il m'adore et je le lui rends bien puisque loin de lui je m'ennuie. Je voudrais le présenter à ma famille, mais il faudrait qu'il se décide à se déclarer. Que faire ?

Réponse :

Qu'il se décidât ! chère Henriette. Il s'agit de l'imparfait du subjonctif. Un bon conseil : ne songez pas à l'amour et soignez votre grammaire » (Chazot 1956 : 87 ; courrier des lecteurs).

MC : Les vains bavardages (Chazot 1956 : 71).

– une certaine directéité dans la parole, qui peut aller de l’humour vachard à la brutalité verbale, trait que l’on voit bien apparaître dans l’article du *Crapouillot* mais aussi dans *Les carnets de Marie-Chantal*. Il existe un lien avec les formes du parler populaire, visible par exemple dans cet extrait où se manifeste ce que Bourdieu appelle le « franc-parler populaire » (1979 : 197) et quelque chose de ce qu’il nomme en 2001 « l’aristocratie de paria » des petits durs des milieux populaires :

J’ai seize ans. Pour me punir d’avoir raté mon concours de piano, mes parents sont tombés d’accord pour me faire travailler dans une usine. Dois-je m’incliner ou fuir ?

Réponse :

Petit Mozart, ne désespérez pas ! Peut-être ne jouerez-vous plus jamais de piano. La belle affaire ! Mais au moins vous saurez les construire... Alors séchons nos larmes et courons vite acheter le parfait Meccano (Chazot 1956 : 75 ; courrier des lecteurs).

Dans cet extrait les règles d’euphémisation et d’évitement des propos blessants sont transgressées au profit du réalisme de celui qui a décidé de « ne pas prendre de gants » ou de « ne pas y aller par quatre chemins ». Il y a dans les pratiques discursives de la haute société un usage de la franchise verbale qui coexiste avec toutes les procédures de politesse répondant à la tendance inverse.

Je choisis dans un dernier temps d’approfondir les dimensions lexico-pragmatiques du parler des classes dominantes.

3. Quels sont les traits lexico-pragmatiques du parler des classes dominantes ?

Il me faut tout d’abord apporter des précisions sur le mode de description et définition de mon objet « parler des classes dominantes ». Il se trouve que l’objet « langue populaire » ou « langage populaire » est toujours construit, dans tous les travaux existants, à la fois méthodologiquement et linguistiquement, dans une sorte d’indépendance par rapport aux langues des autres « classes » ou « secteurs » sociaux. Le relevé de marques syntaxiques, prosodiques, morphologiques, que ce soit dans les enquêtes empiriques (travaux de François-Geiger, Gadet, Guiraud) ou dans les représentations en particulier littéraires (Petitjean, Privat (dir.) 2007, Petitjean 2007, Dargnat 2006), est adossé à la langue standard, mais pas aux autres sociolectes « marqués ». En revanche l’objet « parler des classes dominantes », qui n’est pas le français standard⁵, est souvent construit dans les perceptions profanes par rapport au parler populaire, puisqu’il est défini en opposition à lui. Il existe donc une asymétrie sur ce point, qui sera perceptible dans les développements qui suivent.

J’ai retenu deux traits susceptibles de posséder une dimension sociolectale : un corpus bien identifiable de mots et expressions à dire et ne pas dire et la coexistence apparemment paradoxale de la pratique du *small talk* et de la rudesse verbale.

3.1. Un corps de prescriptions et proscriptions lexicales

Les pratiques lexicales dans la haute société sont régies par un corps de prescriptions et proscriptions qui définissent un double savoir, positif et négatif. « Certaines tournures de phrases classent immédiatement leur auteur, annonce Françoise de Quercize dans son guide de savoir-vivre. Vous devez savoir les expressions à proscrire et par quoi les remplacer » (1952 : 98). L’aristocrate

⁵ Je réponds ici à une remarque qui m’a été faite lors de la journée d’étude qui est à l’origine de ce collectif : le parler des classes dominantes n’existe pas comme objet autonome car il se confondrait avec le français normé standard qui sert de norme « dominante » dans les apprentissages à l’école. Dans les représentations des linguistes, comme me le confirme Françoise Gadet (échange personnel), c’est en effet le cas apparemment, mais dans la réalité des pratiques et dans les descriptions profanes, il en va autrement, comme j’essaie de le montrer dans ce travail. Heureusement pour l’école, serais-je tentée d’ajouter, tant il me paraîtrait dommageable pour l’égalité républicaine que Marie-Chantal enseignât le français au primaire, même rue de Passy.

ou le grand bourgeois doit donc savoir ce qu'il ne faut pas dire en même temps que ce qu'il faut dire.

3.1.1. Échantillons

Ces interdictions et autorisations concernent souvent le lexique de la vie quotidienne et des rituels sociaux : *dîner pour manger, monter pour monter à cheval, être né pour posséder une particule*, etc. Pierre Daninos, un de nos plus fins sociolinguistes profanes en même temps qu'excellent connaisseur des classes dominantes, propose un véritable cours de lexicologie mondaine dans *Snobissimo*, énumérant les interdits lexicaux qui font la marque de fabrique du parler des classes dominantes :

M. de Chaudenay écrit dans son glossaire qu'« un membre du Jockey Club digne de ce nom n'a ni maman, ni papa, ni gosse, ni famille, ni auto, ni château, ni hôtel. Il ne mange pas, il ne prend pas d'apéritifs, il ne va ni au spectacle, ni en soirée ». Et il est vrai que le pauvre homme, même s'il possède Chambord, en sera réduit par le bon ton à vous dire *Venez donc dîner à la maison*. Il faut être le dernier des parvenus pour parler de château ou le Bottin pour dire H.P. (note : Abréviation pour hôtel particulier) – (Daninos 1964 : 87).

Une vulgate très répandue dans les ouvrages de l'esprit français, les guides de savoir-vivre, les romans et les essais grand public sur les classes dominantes (Daninos, Jullian, Vandiel, Hanotel et Léotard) décrit inlassablement ces mots de passe ou mots de classe qui signent l'appartenance sociale. Je remarque au passage que ces mots-sésames sont largement mentionnés par Éric Mension-Rigau, dans l'une des rares études savantes sur la haute société, ce qui constitue une première indication dans le sens d'une homologation entre savoir profane et savant sur cet objet (Mension-Rigau 1994).

Dans son *Dictionnaire du snobisme*, Philippe Jullian propose un véritable petit *vade mecum* du parler de la haute société, où l'on remarque une forte proportion d'items lexicaux :

D'autres caractéristiques du langage mondain sont à relever :

Les superlatifs adverbiaux (*tellement charmante, merveilleusement intelligent*)

Les enflures (*j'adore, j'ai horreur de*)

Les contraires à surprises (« *atrocement drôle* » « *adorablement laid* »)

Les affirmations interrogatives (*c'est admirable, quoi ?*)

Les expressions entre « guillemets ». On peut employer des tournures ordinaires « populo » (*ton homme, cocktails claquants, aller au machin Bestegui* (un grand bal), *bistrot, baraque pour château*) – (Jullian 1992 : 197).

La mention de cette catégorie « populo » est particulièrement intéressante car elle confirme que les traits du parler des classes dominantes se définissent par rapport au populaire, même dans une version imaginaire : comme le soulignent Pierre Bourdieu et Éric Mension-Rigau à sa suite, il s'agit en effet d'un fantasme de populaire plus qu'une référence empirique.

Le corps de prescriptions et proscriptions est particulièrement fourni dans le domaine des termes de parenté et des relations sociales en général. Liselotte, toujours attentive à l'évolution sociale du couple, le mariage étant encore un pilier de la société en 1925, délivre généreusement ses conseils lexicaux :

Une femme en parlant de son mari dira : « Mon mari »

Entre mari et femme, on s'appelle par son nom de baptême.

Les mots *époux* et *épouse* sont employés par les tribunaux ; dans le monde on dit « mari et femme » (Liselotte 1925 : 324).

Sur ce point des appellatifs et dénominatifs familiaux et sociaux, les sociolinguistes profanes n'hésitent pas à adopter les formes discursives et le format textuel des puristes en *dites vs ne dites pas* :

<i>Ne dites pas</i>	<i>Dites</i>
Votre fillette	Votre fille
Votre jeune fille	Votre fille
Votre dame	Madame X
Il est venu avec sa jeune femme	Il est venu avec sa femme
Monsieur Richard et sa dame	Monsieur Richard et sa femme
Mon futur	Mon fiancé

(Quercize 1952 : 100).

Les proscriptions ne sont pas motivées par le respect du système de la langue, mais par la peur de la stigmatisation sociale : dire « votre dame », c'est parler « comme » les gens du peuple, c'est « passer » pour quelqu'un du peuple. La norme lexicale n'est pas ici de l'ordre de la production langagière mais de l'effet social, le lexique possédant le statut de signe voire de stigmat social, fonctionnant de manière presque performative : parler *comme* le peuple, c'est, d'une certaine manière, *être* du peuple. Le rapport aux autres sociolectes est en effet central dans la définition du parler des classes dominantes.

3.1.2. Situation par rapport aux usages autres

J'ai signalé plus haut que, contrairement au français populaire, le parler des classes dominantes se définissait souvent par rapport aux autres parlers, et en particulier le populaire justement. En fait, c'est l'ensemble de ce que j'appelle les « usages autres », y compris le « bon » usage, qui sont stigmatisés et construits comme repoussoirs permettant la définition du sociolecte de la haute société.

Les désignations des expressions prosrites, comme celle que je viens de mentionner, sont parfois accompagnées de la mention du « populaire » (le « populo » de Philippe Jullian) et d'un certain mépris de classe, comme l'explique Éric Mension-Rigau :

Pour désigner ces expressions, rejetées parce qu'elles sont utilisées par des classes sociales qui n'appartiennent pas à la même sphère ou au même monde, les enquêtés usent de tout un ensemble de qualificatifs : ils disent qu'elles font *très commun, très vulgaire, très ordinaire, ordinaire comme du pain d'orge, très quelconque, peuple ou populo, petites gens, beda, tout venant, boutique, garçon coiffeur, fournisseur ou concierge* [...] (Mension-Rigau 1994 : 209).

Mais le sociolecte des classes dominantes se définit également par rapport au bon usage et partiellement contre lui, ce qui prouve qu'il ne se confond pas avec lui (voir la discussion sur ce point dans la note 5). Le parler de Marie-Chantal est également marqué par de bonnes et mauvaises manières lexicales, sans qu'il y ait forcément coïncidence avec celles du bon usage en général : ce que prône la norme sociale standard peut être interdit par celle de la haute société et *vice versa*. En matière de prononciation par exemple, alors que le bon usage prescrit des articulations « claires et distinctes », l'usage de la haute société fournit des prescriptions presque inverses, comme le montre bien cet extrait du *Dictionnaire du snobisme* de Philippe Jullian :

Les mots-clefs

Un mot est un son composé de plusieurs articulations qui ont un sens. Les mots-clefs des snobs sont des sons composés de plusieurs articulations tendant à se disloquer afin de s'écarter, dans le moins de temps possible, de leur signification première (Jullian 1992 : 90).

C'est donc la désarticulation qui semble être la norme. On a vu plus haut que, chez Philippe Jullian encore, le comte de Chantal avalait les syllabes finales (extrait de *Gilberte retrouvée* cité dans la

note 3), ce trait est noté par Proust dans sa description de Madame de Villeparisis (*Le côté de Guermantes*) et l'historien Éric Mension-Rigau mentionne cet usage dans le même milieu quelques cent ans après.

Il mentionne également dans son enquête un très intéressant usage lexical décrit par l'un de ses enquêtés (homme, 1934) qui permet au linguiste de situer la perception des locuteurs de ce milieu :

« On ne monte pas à cheval, on monte. Un jour, j'ai dit : *j'ai rendu*. J'avais appris l'expression en pension. Mon grand-père m'a dit : ça ne se dit pas. On dit : *on vomit* ou *on dégueule*, mais on ne rend pas » (Mension-Rigau 1994 : 209).

On comprend donc que l'euphémisme ou la périphrase visant à éviter la description trop directe est proscrite, et que la directivité référentielle, si l'on peut dire, est recommandée, quitte à passer par l'argot. La clef sociologique de cet usage nous est fournie sur un autre exemple :

« Pour faire répéter une phrase ou un mot qu'ils n'ont pas entendus, les enquêtés ne disent pas *Pardon ?* et encore moins *Plaît-il ?* qui fait désuet et très petit-bourgeois (femme, née en 1941) ; ils emploient rarement *Comment ?*, préfèrent *Que dites-vous ?* et souvent même disent *Quoi ?*, mot que la petite bourgeoisie évite en général » (Mension-Rigau 1994 : 210).

Nous y voilà : « faire » petit-bourgeois est peut-être pire que « faire » peuple, et le bon usage des classes dominantes est donc une savante gymnastique entre deux mépris de classe, le peuple et la petite bourgeoisie, le premier servant de solution pour éviter la seconde.

Le parler des classes dominantes se construit donc, dans les représentations et les pratiques, sur un refus des usages autres, ou usages des autres « classes sociales », peuple et petite bourgeoisie. La distinction de classe va également jusqu'à se démarquer du bon usage lui-même, le locuteur dominant étant celui qui, par sa position même, peut se permettre d'ignorer la domination elle-même.

3.2. *Un corps d'euphémisations et d'intensifications*

Le deuxième trait que j'ai choisi d'examiner a les apparences d'un paradoxe. Il concerne les dénominations et mises en discours des réalités matérielles et affectives et se constitue de deux « règles » apparemment antithétiques : ne pas en dire trop, euphémiser et adoucir les *realia* d'un côté ; y aller « franco », ne pas mâcher ses mots et par conséquent adopter une directivité référentielle qui s'apparente à ce qu'Éric Mension-Rigau appelle la « rudesse verbale ».

3.2.1. *Euphémisations : small talk et politesse négative*

Le corpus abonde en exercices de « traduction » du langage ordinaire au parler des classes dominantes, comme le montre cet extrait du *Dico français-français* de Philippe Vandel :

Cabanon : maison traditionnelle, entièrement retapée
Masure : baraque de quinze pièces et cinq salles de bain
Dînette sur le pouce : un « wine & cheese » pour 60 personnes
Comme des sauvages : sans domestiques
Entre nous : vingt ou trente
Les avatars du passé : la Révolution et la fin des privilèges
Ils ont beaucoup de problèmes : les parents ont divorcé
Ils n'ont pas eu de chance avec leurs enfants : les gosses se droguent (Vandel 1993 : 153)

Les termes-têtes peuvent ressortir à des euphémismes qui répondent au principe de modestie : ne pas mettre sa personne et ses réussites en avant. En même temps, ils appartiennent à cette liste des mots-sésames qui font reconnaître le locuteur des classes dominantes parmi les siens, l'euphémisme étant lui-même une des pratiques clefs du milieu.

La pratique de l'euphémisme fait partie de ce que les Anglo-Saxons appellent le *small talk*, c'est-à-dire un usage de la conversation qui ne doit produire aucun effet gênant, aucun effet tout court, peut-être, de manière à ce que le lien interactionnel soit maintenu. Le *small talk*, c'est en principe l'ouverture anodine d'une conversation devant déboucher sur un échange plus sérieux, comme la signature d'un contrat dans un repas d'affaires par exemple. Mais dans les codes de la conversation mondaine, le *small talk* se maintient de l'ouverture à la clôture de l'échange. Il concerne à la fois les contenus sémantiques et les formes prosodiques, comme l'explique Éric Mension-Rigau :

L'édulcoration se traduit par le souci d'éviter les épithètes cinglantes, les propos brutaux, les intonations violentes, et par le respect des liaisons qui confèrent à la langue plus de douceur et une plus grande fluidité. Crier ou rire bruyamment sont considérés comme des attitudes très vulgaires :
Ne jamais hausser le ton quoi qu'il arrive (homme 1934)
Être commun, c'est être bruyant (femme, 1925) – (Mension-Rigau 1994 : 202).

Il implique également la pratique de la politesse négative, c'est-à-dire l'usage d'un ensemble de traits visant à éviter la formulation directe, « l'affrontement taxémique » (Kerbrat-Orecchioni 1992), et tout ce qui peut ressortir à ce que j'ai appelé plus haut la directivité référentielle (la politesse positive est une pratique qui use de formes, formules, et préfixes explicites pour signifier la relation de politesse). Dans le tome 2 des *Interactions verbales*, Catherine Kerbrat-Orecchioni fait la liste des procédés qui permettent la pratique de la politesse négative. Elle mentionne tout d'abord les procédés substitutifs, c'est-à-dire les formulations indirectes (remplacement d'un acte de langage par un autre, moyens d'adoucissement comme la négation, le conditionnel ou l'imparfait, évitement de la deixis personnelle ou figures comme la litotes ou l'euphémisme). La baronne Staffe conseillait exactement cette pratique à la fin du XIXe siècle :

Les gens bien élevés ne font jamais de compliments tout à fait directs, parce que ces compliments peuvent gêner les personnes modestes, timides, un peu sauvages, et parce qu'il est embarrassant de répondre à une louange décochée de tout près (Staffe 1989 [1889] : 119).

Liselotte la décrit également en 1925 : « On ne dit pas “donnez-moi”, mais bien “ayez la bonté de me donner”, ou mieux, “auriez-vous la bonté de me donner ?” » (1925 p. 324). Et Françoise de Quercize maintient la tradition en 1952 : « Ne donnez jamais un démenti. Même si vous entendez énoncer une chose que vous savez fausse, il est facile de rétablir la vérité sans brutalité : “C'est curieux, j'ai une tout autre version de ce fait, me permettez-vous de vous l'exposer ?” » (Quercize 1952 : 97)⁶.

La politesse négative permet également de dire sans dire... tout en disant, spécialité des aristocrates selon Philippe Vandel, qui définit ainsi le sens du terme *mésalliance* :

Mésalliance : mariage d'une fille de bonne famille avec un garçon qui n'en est pas. « Quelle mésalliance ! Marthe-Albane de La Tour Flapie épouse un certain Mohammed Ramouni ». N.B. : l'inverse est moins catastrophique car le nom ne se perd pas (Vandel 1993 : 160).

Mais la pratique de l'adoucissement et de l'allusion implicite s'accompagne d'un usage qui peut paraître inverse, celui de l'intensification et de l'hyperbole.

3.2.2. Intensifications : hyperboles et « rudesse verbale »

⁶ Ces dames n'ignorent cependant pas que la pratique exagérée du *small talk* peut faire sombrer le locuteur dans le ridicule le plus précieux, comme l'indiquent ces exemples dignes de Molière et proposés sur un léger fond d'anglophobie : « Il y a aussi des femmes pudibondes qui disent : “Une jambe de poulet” pour une “cuisse” : “une mitre de volaille” ou “un bonnet d'évêque”, pour “le croupion”. Voyez comme c'est absurde. Certes, il est des choses dont il vaut mieux ne pas parler ; mais ce n'est pas le cas pour un volatile ; la pruderie exagérée, anglaise, est à éviter » (Staffe 1989 [1889] : 137).

Le corpus d'essais mondains et de sociologie spontanée abonde en mentions d'hyperboles : l'aristocrate ou le grand bourgeois emploie *fou de rage* pour *en colère*, *faire hurler* pour *déplaire*. Philippe Jullian illustre parfaitement cette tendance dans son roman *Château-Bonheur*, en mettant en scène une aristocrate qui accueille une mère et son fils dans son château de la côte basque :

On nous conduisit dans un salon qui donnait sur une terrasse ; des pépiements arrivaient par la fenêtre ouverte, ils devinrent les gloussements d'une heureuse ponte quand on nous annonça : – « Chère, chère amie, ou plutôt chère cousine ! Quel bonheur ! après tant d'années... Et quelle profonde joie de connaître enfin ce grand fils qui vous donne tant de joies ! Mais qu'il est donc charmant ! Quelle expression intelligente ! Quelle distinction ! » J'étais arrivé à vingt ans sans recevoir le dixième de ces compliments, prononcés d'une voix dentale qui appuyait sur les superlatifs, laissant deviner la fin des mots. – « C'est *tellement* exquis, *trop* touchant de venir voir une vieille parente, que dis-je, une amie, car enfin l'amitié est ce choix du cœur qui confirme les liens du sang. » (Jullian 1960 : 2).

Mais l'aristocrate ou le grand bourgeois, homme ou femme, ne se prive pas de jurons, de mots argotiques, et use volontiers du lexique sexuel (Éric Mension-Rigau donne une liste réjouissante attrapée au vol dans une soirée : « *bite, pouffiasse* ou *pouffiat, putain, bordel, bander, petite branlette, sauter une femme* »). L'historien note également que ses enquêtés emploient nombre de « tournures populaires » qui ont un effet intensificateur (*se taper la cloche, avoir de la gueule, abouler le fric, patronne de rallye*) car ils récupèrent ce « franc-parler populaire » décrit par Pierre Bourdieu dans « Vous avez dit populaire ? » (Bourdieu 2001). Ici encore Philippe Jullian est un informateur précieux, quand il fait parler Madame Redfern, amie de la comtesse de Bédorède dans *Gilberte retrouvée* (nouvelle intitulée « Auteuil et Gomorrhe »):

Redfern : « C'est toi, mon vieux ? [...] »

Redfern – Et je viens de me taper un scotch, mais c'est pas tout ça, mon pote »

A l'autre bout du fil la comtesse soupira ; qu'elle avait donc horreur du *langage de soudard* trop souvent employé par ses amies.

Redfern : « Ce n'est pas pour causer de ma vieille carcasse que j'ai interrompu tes entrechats. Bob est venue prendre un verre hier soir... – Ah ! oui, Robert de Biron », reprit la comtesse, lointaine. « Mais non snobinarde, Bob Morel, tu sais bien, la grosse libraire qui a été si longtemps avec Biébié » (Jullian 1956 : 37 ; je souligne).

Cet évitement du *small talk* et de l'implicite, l'usage de termes argotiques et de jurons semblent entrer en conflit avec les adoucissements mentionnés plus haut. Mais les deux pratiques, indirectéité et directéité, coexistent pacifiquement car elles sont toutes deux socialement et historiquement justifiées. Historiquement, l'aristocratie est d'origine paysanne et les nobles ont plus longtemps patoisé avec leurs paysans que les « bourgeois » des villes ; la vocation militaire a conduit nombre d'entre eux, non seulement dans les casernes et les campements des guerres mondiales et de décolonisation, mais aussi, dans une moindre mesure, dans les prisons de la République pour des raisons diverses. Que ces usages « de soudard » se soient maintenus jusqu'à nos jours, comme le montrent les observateurs contemporains, relève sans doute d'une attention extrême à éviter les pratiques « petites bourgeoises ». Jurer, exagérer ou patoisier, c'est se distinguer de l'arasement comportemental typique de la (petite) bourgeoisie (sur le parler bourgeois ou petit bourgeois sur le modèle de Bouvard et Pécuchet, voir Paveau, Rosier 2008, chapitre 8). Quitte à élaborer un parler aux références imaginaires, mais fournissant à la fois le coefficient d'authenticité nécessaire et la possibilité de se distinguer, comme l'explique Éric Mension-Rigau :

Ils utilisent en fait comme contre-référence un vocabulaire en partie inventé – celui qu'ils entendent quand ils vont au marché ou dans les petits magasins – qui n'est celui que d'une partie de leur univers extérieur. Leur discours, nourri d'une vue simpliste de la société, construit en quelque sorte un monde fantasmatique ou disparu, confondu avec la frange la plus « populaire » du peuple – qui

était aussi anciennement celle de leurs dépendants – dont il leur est très facile de se démarquer (Mension-Rigau 1994 : 227).

Conclusion. La linguistique spontanée des marqueurs de classe

L'objectif de ce travail était d'examiner la pertinence de l'hypothèse d'un parler des classes dominantes. Au départ, cette hypothèse était historiquement et socialement pertinente puisque les classes dominantes existent bel et bien et sont identifiables comme telles, quel que soit le nom qu'on leur donne, et en tenant compte de leurs transformations internes et externes. Mais j'ai essayé de montrer que l'hypothèse était renforcée par un corpus sociolinguistique profane qui décrit abondamment les traits langagiers et les « façons de parler » des dominants français. Si l'on choisit d'ouvrir et même d'élargir la tradition française (empêtrée dans ses blocages sociologiques, comme on l'a vu) pour intégrer des courants anglais et américains comme la *folk linguistics* américaine (représentée par Dennis Preston, et centrée sur l'hypothèse d'un continuum entre linguistique dite spontanée et linguistique dite savante), alors les objets de la (socio)linguistique se modifient et s'enrichissent. Le parler des classes dominantes existe, je l'ai rencontré, au carrefour de plusieurs épistémès et de plusieurs approches linguistiques qui se fécondent l'une l'autre : si l'approche linguistique intègre les analyses linguistiques des non-linguistes, les données perceptives tant profanes que savantes, une certaine indifférence sociologique et politique qui rend l'écoute de l'ouvrier d'Argenteuil aussi légitime que celle de la comtesse de la rue de Longchamp, alors Marie-Chantal peut sortir de son ghetto mondain pour entrer dans la collection d'objets des linguistes.

Corpus cité

CHABROL C., 1965, *Marie-Chantal contre le docteur Kha*, Paris, Société Nouvelle de Cinématographie (SNC).

CHAZOT J., 1956, *Les carnets de Marie-Chantal*, Paris, Hachette.

DANINOS P., 1964, *Snobissimo ou le désir de paraître*, Paris, Hachette.

FINE D., 2006, *Le grand Art de la petite conversation (Small Talk) : Comment briser la glace dans toutes les occasions en disant toujours le bon mot au bon moment*, Paris, Leduc.S Éditions.

HANOTEL V., LEOTARD M.-L. (de), 1991, *Nous, les bourgeoises*, Paris, Le Pré aux Clercs.

JULLIAN P., 1956, *Gilberte retrouvée*, Paris, Librairie Plon.

JULLIAN P., 1992 [1958], *Dictionnaire du snobisme*, Paris, Bartillat.

JULLIAN P., 1960, *Château-bonheur*, Paris, Plon

LE CRAPOUILLOT, 1956, *Dictionnaire de la conversation II*, Paris.

LISELOTTE, 1925, *Le guide des convenances. Savoir-vivre, obligations sociales, usages mondains*, Paris, Bibliothèque de la société anonyme du « Petit écho de la mode ».

QUERCIZE, F. (de), 1952, *Guide des bons usages dans la vie moderne*, Paris, Larousse.

STAFFE baronne, 1989 [1889], *Règles du savoir-vivre dans la société moderne*, Paris, Les Éditions 1900.

VANDEL P., 1993, *Le dico français-français. Le livre-décodeur*, Paris, Le livre de poche.

YAGUELLO M., 1991, *En écoutant parler la langue*, Paris, Seuil.

Références bibliographiques

ABECASSIS M. (2003), « Le français populaire : a valid concept ? », *Marges linguistiques* 6, « Argots, "français populaires" et langues populaires », p. 115-132.

ACHARD-BAYLE G., PAVEAU M.-A. (dir.), à par. 2008, « Linguistique populaire ? », *Pratiques*, Metz, CRESEF.

AUVIGNE M.-A., MONTE M., 1982, « Recherche sur la syntaxe en milieu sous-prolétaire », *Langage et société* 19, p. 23-63.

BORDAS E., 1997, *Balzac, discours et détours. Pour une stylistique de l'énonciation romanesque*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.

- BOURDIEU P., 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- BOURDIEU P., 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil.
- DARGNAT M., 2006, *L'oral comme fiction*, Thèse de doctorat et PhD, Université de Provence et Université de Montréal.
- FRANÇOIS D., 1985, «Le langage populaire», dans Antoine G., Martin R. (dir), *Histoire de la langue française de 1880 à 1914*, Paris, éd. du CNRS, p. 295-327.
- GADET F., 1992, *Le Français populaire*, Paris, PUF, Que sais-je ?
- GADET F., 2002, « Français populaire » : un concept douteux pour un objet évanescent », *Enjeux* 130, p. 40-50.
- GADET F., 2003, « Français populaire » : un classificateur déclassant ? », *Marges linguistiques* 6, « Argots, “français populaires” et langues populaires », p. 103-115.
- GADET F., 2007 [2004], *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1992, *Les interactions verbales*, tome 2, Paris, Armand Colin.
- MENSION-RIGAU É., 1994, *Aristocrates et grands bourgeois. Éducation, traditions, valeurs*, Paris, Plon.
- PAVEAU M.-A., 2000, « La “richesse lexicale”, entre apprentissage et acculturation », *Le Français aujourd'hui* 131, « Construire les compétences lexicales », Paris, AFEF, p. 19-30.
- PAVEAU M.-A., 2005, « Linguistique populaire et enseignement de la langue : des catégories communes ? », *Le Français aujourd'hui* 151, Paris AFEF-Armand Colin, p. 95-107.
- PAVEAU M.-A., 2007, « Les normes perceptives de la linguistique populaire », *Langage et société* 121, Paris, Éditions de la MSH, p. 93-109.
- PAVEAU M.-A., 2008a : « Le parler des classes dominantes, objet linguistiquement incorrect ? Dialectologie perceptive et linguistique populaire », *Études de linguistique appliquée* 150, p. 137-156.
- PAVEAU M.-A., 2008b, « La langue sans classe de la grammaire scolaire », *Le français aujourd'hui* 162, Paris, AFEF, p. 33-44.
- PAVEAU M.-A., ROSIER L., 2008, *La langue française. Passions et polémiques*, Paris, Vuibert.
- PETITJEAN A., PRIVAT J.-M. (éds), 2007, *Les voix du peuple et leurs fictions*, Recherches Textuelles 7, Metz : Celled.
- PETITJEAN A., 2007, « Effets d'oralité et de parlure populaire dans les textes dramatiques contemporains », dans *Recherches Textuelles* 7, Metz : Celled, p. 355-395.
- PFEFFERKORN R. 2007, *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classes, rapports de sexes*. Paris, La Dispute.
- PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M., 1989, *Dans les beaux quartiers*, Paris, Seuil.
- PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M., 2005 [1997], *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*, Paris, Quadrige / PUF.
- PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M., 2006 [1996], *Grandes fortunes : dynasties familiales et formes de richesse en France*, Paris, Payot & Rivages.
- PRESTON D., NIEDZIELSKI N., 2000, *Folk Linguistics*, Berlin, New York, De Gruyter.
- ROSIER L., 2003, « Du discours rapporté à la circulation des discours : l'exemple des dictionnaires de “critique ironique” », *Estudios de lengua y literatura francesas* 14, Cadiz, Universidad de Cadiz, p. 63-81.
- ROSIER L., 2004, « La circulation des discours à la lumière de “l'effacement énonciatif” : l'exemple du discours puriste sur la langue », *Langages* 156, Paris, Larousse, p. 65-78.
- SAINT-MARTIN M. (de), 1993, *L'espace de la noblesse*, Paris, Métailié.